



UECT-UNSA

MAIRIE DE TOULOUSE-COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE-UD 31

COMPTE RENDU DE LA REUNION « POLICE MUNICIPALE - ASVP » DU 26 OCTOBRE 2009 CHEZ Mr HAVRIN



Etaient présents pour le Syndicat UNSA-UECT : Mme MULLOT, Mr CABAUP, Mme CONTAUT, Mlle MILI.

Une délégation UNSA-UECT a été reçue par Mr Havrin, suite à plusieurs demandes de rendez-vous que nous avons formulées depuis la rentrée de septembre.

Différents évènements et les indisponibilités des uns et des autres ont fait que la date enfin arrêtée soit fixée après une rencontre entre le Directeur de la Police Municipale et les agents.

Les ASVP n'ont pas apprécié certains propos tenus par Mr Andral. Nous avons saisi l'occasion de notre rencontre avec l'adjoint chargé de ce service pour faire le point sur différentes revendications soulevées par les agents.

Un des points les plus importants concernait les horaires de travail.

L'élue faisant référence à des demandes concernant l'intention de surveillance jusqu'à 20h30, notre déléguée est intervenue avec virulence et a opposé à ces propos un « sondage » auprès de riverains et commerçants mobilisés pour ne pas accepter une telle situation qui réduirait sans aucun doute leur activité (notamment les cafetiers et restaurateurs).

Nous avons mis aussi en avant les horaires de plusieurs grandes villes, notamment celle de Nantes où Mr Havrin devait se rendre. Ces horaires sont très proches de ceux pratiqués sur Toulouse en ce moment.

La suppression de la pointeuse a été demandée, par équité dans le service de la Police Municipale. Il est anormal que dans le même service les agents ne soient pas traités de la même façon. Il a été convenu une suppression pour une période d'essai de 3 mois qui se terminera avec la mise en place du nouvel Aménagement du Temps de Travail en 2010.



Le deuxième point soulevé concernait l'attribution d'une prime de travaux dangereux, ainsi que le traitement des samedis travaillés.

Mr Havrin nous a demandé de fournir plusieurs documents permettant de justifier l'obtention de cette prime. Nous l'avons fait dès le lendemain.

Pour le travail du samedi nous avons demandé un traitement égalitaire avec certains agents de la Communauté Urbaine ou de la Ville de Toulouse, travaillant le samedi et percevant une compensation.

Concernant la sécurité des agents travaillant sur la voie publique c'est un problème qui n'est pas réservé aux ASVP. Nous avons entendu cette réponse et nous avons souligné que tous les agents ne verbalisaient pas et que cette situation était exclusive aux ASVP et aux policiers municipaux.

Si les agents de la P.M. sont relativement équipés et entraînés pour de tels risques, les ASVP n'ont ni l'un ni l'autre...

Les demandes des agents pour ce qui est de l'entraînement à des parades sur des attaques ne semblent pas avoir retenu l'attention mais l'équipement d'une bombe lacrymogène d'auto défense semble avoir reçu un écho favorable. A voir et à suivre...

Pour les radios nous avons émis l'idée de récupérer celles que la P.M. va abandonner pour du nouveau matériel. La faisabilité d'un tel équipement sera envisagée si techniquement cela est possible après vérification de la fiabilité des appareils. Ce matériel sera échangé au fur et à mesure de la dotation du service.

Lors de l'entretien avec le Directeur du service, il a été reproché aux ASVP, un déficit de 3.000.000 d'euros sur les parcmètres. Nous en avons fait état auprès de Mr Havrin, lui signifiant qu'il était anormal de voir la fonction d'ASVP au chiffre réalisé. Les conditions de travail ayant évolué et de nouvelles mesures de stationnement ayant été prises, **nous ne pouvons pas accepter ce genre de pression sur des agents de la Mairie de Toulouse.**

La profession d'ASVP n'étant pas des plus populaires, un facteur de stress supplémentaire de la part de l'encadrement ne pourrait aboutir qu'à des conflits difficilement gérables et à un absentéisme préjudiciable pour tout le monde.

Votre Syndicat UNSA-UECT restera vigilant et mobilisé dans l'attente de réponses. Nous serons constamment à votre écoute pour que vous puissiez exercer votre travail dans les meilleures conditions.



Christine MULLOT
Secrétaire Générale

3 Chemin H. Bessemer - 31200 TOULOUSE

Tel : 05.61.13.45.91 / 05.61.13.45.92 - Poste : 2450 / 3492 - Fax : 05.61.13.49.05
Mail : uect@msn.com - Site : <http://unsatx31.ifrance.com>